

Direction Générale des Services

Direction Développement urbain

Réunion du : 23 juin 2015

Réf. : LG

La vulnérabilité énergétique à Saint-Fons

Participants : **Ville**: Zerdali K, Gharib L, Guibert V Miralles S, Coston J, Landeau odile / **Métropole**: Frey S, Seghers A, Bordon F/ **DREAL** : Beauregard S/ **UNI EST** : Le Franc C / **Alliade** : Oddoz J/ **OPAC 69** : Rousseau T/ **ECS** Fau c/ **CEREMA** : Caubel D **PACT ARIM** : Morel C/ **ALPIL** : de Solère L/ Transdev : Champeau P et Peix M / **ENTPE** : Dusart AL **Compag Bâti** : Granger V

RAEE Yalamas P : **LET ENTPE**
Nicolals JP/

Secrétaire de Lydie GHARIB

Rappel du contexte

- Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une expertise collaborative à plusieurs échelles sur des territoires différents : de la micro échelle pour la commune Saint-Fons (17 000 habitants), à des échelles plus importantes pour le Scot du Grand Rovaltain (104 communes – 300 000 habitants) à la la Communauté de Communes du Trièves (28 communes – 10 000 habitants)

De nouvelles approches des vulnérabilités ou fragilités socio-énergétiques des territoires :

- Depuis 2010, la question des inégalités territoriales est un vaste chantier d'investigation sur la Région Rhône Alpes (INSEE ...).
- Suite à l'analyse d'une centaine d'indicateurs sur différents thèmes, il ressort que la commune de Saint-Fons est l'un des territoires qui cumule le plus de précarité et d'inégalités sur la Région (un score a d'ailleurs été établi à partir de 35 variables).
- Un travail a été mené par la DDT du Rhône pour approcher la question de la vulnérabilité énergétique avec des marqueurs territoriaux. La notion utilisée est celle du « niveau de vulnérabilité brut » qui est le croisement du reste à vivre avec le taux d'effort énergétique.
 - A Saint-Fons, le niveau de vulnérabilité brut est très fort. Il résulte du croisement d'un reste à vivre faible et d'un taux d'effort énergétique élevé.
 - Pas de gros changements attendus en 2025 dans la mesure où la situation des ménages restera, à priori, inchangée
- Néanmoins, en dépit de la situation actuelle, Saint-Fons dispose de nombreuses qualités pouvant avoir un effet levier, à savoir : l'aspect village du centre ville, une vie associative intense, navette gratuite...

Fragilités énergétiques – logement / compléments d'analyse – lien avec la santé

- Sur la partie logement, le groupe d'experts souligne la volonté
 - De mieux définir les notions de pauvreté énergétique, de précarité énergétique et de vulnérabilité énergétique
 - d'arriver à des profils de ménages (personnes âgées, familles mono parentales...) et de mieux les localiser.
 - D'avoir des éléments de comparaison avec des données à l'échelle métropolitaine.
- Des éléments de diagnostic :
 - Les locataires du parc privé ont de plus fortes probabilités d'être en précarité énergétique (21 %) que les locataires du parc public (13 %).
 - Cela concerne tout particulièrement les individus isolés (36 % entre 25 et 39 ans contre 10 % en moyenne (toutes situations familiales confondues) dans le parc public et 44% entre 55 et 69 ans contre 29 % en moyenne dans le parc public).
 - Cela concerne également les familles monoparentales et couples sans enfant de plus de 55 ans.
- Lydie Gharib Ville de Saint-Fons : les données présentées n'ont jamais été produites sur la commune. Elles illustrent l'existence de grosses disparités entre le parc public et le parc privé. Les logements sociaux de Saint-Fons doivent être valorisés et non stigmatisés.
- PACT ARIM Candice Morel: pour les propriétaires occupants, les personnes les plus vulnérables sont celles qui restent à la maison : femmes seules, personnes malades, handicapés, etc... car elles ont besoin d'une température de confort supplémentaire du fait de leur manque d'activité. Pour ces catégories de personnes en permanence à leur domicile, soit leur facture est plus importante, soit elles se restreignent.
- URBALYON Silvia Rosalès Montano : les statistiques et les études s'intéressent davantage à la surconsommation des ménages (soit le ratio bas revenu - dépenses élevées). Il faudrait regarder la restriction sur les bas revenus (cf faibles dépenses).
- Le lien du logement avec des problèmes de santé renvoie à des observations à réaliser ou à un questionnaire.

Fragilités énergétiques – mobilité

- K Zerdali (adjointe) : le tableau concernant l'accessibilité (issu des données Insee 2014) souligne une très bonne accessibilité de la commune à différents équipements de proximité. Or, lors de la précédente rencontre, des cartographies illustraient l'existence de nombreuses situations de précarité liées à la mobilité. Souhait d'avoir des explications concernant d'éventuelles distorsions.
- David Caubel CEREMA: ce n'est pas parce qu'il y a une accessibilité que l'on peut effectivement utiliser les transports. Lorsque l'INSEE indique que 95 % des actifs résident à 30 minutes ou moins de leur lieu de travail, le temps passé en

voiture n'est pas le même que celui passé à pied. Ce sont des données qu'il faut manier avec précaution.

- Navette municipale (présentation par Transdev)
 - Une offre de transport en complément des TCL.
 - Résultats d'une enquête réalisée sur 4 demi-journées de fonctionnement de la navette (241 personnes ont été rencontrées)
 - Les utilisateurs :
 - Retraités : 39%
 - Actifs ayant un emploi : 21%
 - Sans profession et demandeurs d'emploi : 18%
 - Caractéristiques complémentaires
 - Clientèle d'habités sainfoniards et de captifs (pas de voiture disponible), ce qui rend la navette conviviale (lieu de lien social)
 - 75 % des usagers sont des femmes
 - Plus de la moitié des usagers ont 50 ans et plus (dont 30% 65 ans et plus). Le public jeune est sous représenté.
 - Motifs de déplacements
 - Motifs occasionnels (mais récurrent)
 - 48 % : courses,
 - 14 % Démarches administratives et médicales
 - 16 % Ecole, études,
 - 14 % Loisirs, sports, visite
 - 8% seulement liés au motif travail

- David Caubel CEREMA: souhaite avoir des éléments sur l'articulation avec la Métropole et l'intégration dans le réseau SYTRAL
- Valérie Guibert souligne qu'il s'agit d'un service historique de la Ville (depuis 1977). A ce jour, seule la Ville finance cette prestation, ce qui explique la gratuité pour les usagers. Dès lors que ce service sera intégré dans le Sytral, la question de la tarification va apparaître. Néanmoins, la question d'une évolution de ce service se pose afin d'offrir un meilleur service à la population.

- Actifs et déplacements domicile-travail (présentation Anne-Laure Dussart LET ENTPE)
 - Constat : celui d'une dépendance à la voiture, malgré des faibles revenus
 - Evolution de l'accessibilité à l'emploi par les transports en commun entre 1985 et 2006 : baisse pour les ouvriers, pour quasiment tous les quartiers,
 - Complément Odile Landeau (maison de l'emploi) : 14% de ménages actifs ne disposent pas de voiture alors que le chiffre est de 8% sur le Grand Lyon. c'est sur l'arsenal que le nombre de ménages sans voiture est le plus élevé. Les actifs sainfoniards doivent travailler à proximité de leur résidence. Sur la commune, la marche à pied est privilégiée plutôt que les transports en commun.

- Valérie Guibert : la navette n'étant pas prise en compte dans l'analyse, les chiffres peuvent être modifiés.
- Jean-Pierre Nicolas (PST) :
- Si l'on regarde les chiffres de mobilité des saintfoniards à l'intérieur et à l'extérieur de la commune, on constate que
 - la mobilité à l'intérieur de la commune semble bien fonctionner
 - Beaucoup de déplacements s'effectuent entre 5 à 10 km autour de la commune. La vulnérabilité semble limitée. Est-ce positif ou est-ce le signe d'une fragilité de la population qui ne peut trouver un bassin d'emploi plus large ?
 - Les problèmes d'accès aux TC apparaissent surtout pour les ouvriers dont les emplois se sont en partie délocalisés en périphérie, hors du périmètre des TCL.
- David Caubel CEREMA : Le bassin d'emploi est souvent inversement proportionnel en taille au niveau de précarité. C'est aussi vrai pour les demandeurs d'emploi surtout avec une volatilité de l'emploi beaucoup plus forte que la résidence. Cela renvoie sur des questions de stratégies de localisation des entreprises (avec un levier politique très faible).
- les populations en situation de précarité énergétique ont déjà fait leur choix et souvent, utilisent les transports collectifs. Par contre les ouvriers qui continuent à utiliser leur voiture n'ont pas le choix.
- SRM Urbalyon: d'un point de vue prospectif, la question de ce fonctionnement de proximité se pose
 - La commune de Saint-Fons est-elle en avance sur la question d'une mobilité de proximité?
 - Dans 20 ans, quelles seront les opportunités d'emploi liées à la vallée de la chimie ? Quelles seront les offres d'emploi sur la commune in situ ?
 - La notion de village, est-ce un enclavement positif ou un enclavement négatif ?
- Claire Lefranc (UNI EST) : Le taux de possession des véhicules pour les actifs est faible (22 %) et très inférieur à la moyenne d'agglomération. La recherche d'emploi s'effectue en fonction des transports en commun mis à disposition ou à défaut, en fonction de la possibilité de s'y rendre à pied. Les actifs saintfoniards sont prêts à faire 5 km à pied pour aller travailler. De plus, il convient de souligner que cette recherche d'emploi ne s'effectue pas seulement en tenant compte du trajet domicile travail, mais également en tenant compte d'autres trajets à réaliser dans la journée (domicile crèche-école...).
- Il y a plus de 64% de dépendance aux transports en commun. Sur le territoire de Saint-Fons, la question se pose de la capacité à payer l'abonnement ou le ticket. Le règlement de l'abonnement sans avoir le versement du revenu préalable peut mettre en difficulté la famille.

- C'est sur les emplois dits « atypiques » (interim, CDD, travail posté, ou travail coupé) que la problématique de la mobilité est la plus forte (d'autant qu'elle concerne les plus précaires, les travailleurs pauvres). Aujourd'hui les modes individuels mis à disposition (vélo, bluey, etc...) sont situés à des endroits qui ne sont pas compatibles. Par ailleurs, c'est sans compter la vérification via la carte bancaire de l'existence de fonds disponibles (150 € de caution...)
- Khadija ZERDALi (adjointe) : souhaite savoir si des salariés sont contraints d'arrêter leur mission d'intérim en raison d'une carence en transports ?
- Odile Landeau (Maison de l'emploi)
 - oui, il y a des cas (notamment pôle agroalimentaire à Corbas), mais ce n'est pas spécifique à Saint-Fons. Cela arrive également dans l'autre sens : les employeurs ne regardent même pas les CVs des personnes sans permis.
 - UPS localisé à Feyzin (commune voisine de Saint-Fons), recherche régulièrement des intérimaires, en période décalée, sans qualification. UPS rencontre souvent des difficultés à trouver des personnes pour des questions de mobilité. Les gens s'y déplacent à pied mais arrêtent au bout d'un moment ; ce qui explique des fractures dans les parcours professionnels.
- Claire Lefranc (UNI EST) : Il convient d'ajouter le particularisme de la femme en recherche d'emploi, avec des enfants, qui ne le fait pas.
- Odile Landeau (Maison de l'emploi):
- Les enquêtes de l'insee (déplacement domicile –travail) ont leurs limites puisqu'elles ne s'intéressent qu'aux travailleurs en activité donc qu'à une partie de la population. Les actifs chômeurs ne sont pas enquêtés (alors qu'ils représentent des actifs peu qualifiés, en horaires décalés).
- Il faut également noter qu'au regard d'une commune de première couronne, le pourcentage de personnes qui travaillent sur place est plus faible que d'autres (un taux proche de celui des communes de la 2nde couronne). L'effort de mobilité de la population est réel ; certains emplois restent difficilement accessibles.
- JPNicolas (LET) : l'emploi ouvrier est souvent délocalisé en périphérie. Sur Vénissieux, il y a eu des effets compensatoires par l'ouverture du métro et la mise en service d'un tramways. Les ouvriers ont gagné en accessibilité pour les emplois qui se trouvent sur la Métropole de Lyon.
- David Caubel CEREMA : des innovations doivent être trouvées afin que les transports en commun ne soient pas les solutions uniques.

Les aides de consommation d'énergie / logement et mobilité

Julien Coston (CCAS de Saint-Fons) :

- Les données communiquées par le CCAS sont un constat sur la réponse, mais elles ne reflètent pas forcément l'état de la demande. Concrètement, si un administré se présente avec une difficulté à payer une facture EDF, la CCAS va plutôt aider sur l'alimentation (données absentes).
- Lorsque dans ces données apparaît le fournisseur d'énergie, c'est qu'il n'y avait pas d'autres solutions. Les factures de régulation et les ruptures du fond FSL et FSE

donnent souvent lieu à de nombreuses sollicitations. A noter : environ la moitié des CCAS ont fait le choix politique d'être sur les personnes isolées, les familles sont suivies par la MDR.

- Sur la mobilité, les demandes sont extrêmement régulières, surtout pour le FAJE (fonds aide aux jeunes) qui correspond à la moitié des demandes. Dès qu'il y a une entrée en formation par un jeune, le CCAS paie le premier abonnement, et l'alimentaire pour un mois. C'est quasi systématique.

Les attentes sur les innovations en matière de politique publique et les pistes de travail

- 2 types de documents
 - Livre blanc
 - Actions pragmatiques, programmatiques, réelles pour amorcer un changement de donne.
- En parallèle, des acteurs doivent être également rencontrés et l'enquête communale, lancée. De plus, le diagnostic va être affiné dans les semaines à venir, avec la tentative de réaliser des profils d'habitants vulnérables en mobilité.
- Claire Lefranc : Les politiques publiques sont segmentées par la nature du public suivi. Il est difficile de sortir de la cible. Les réponses sont segmentées parce que les financements sont segmentés et chaque année les lignes budgétaires sont remises en question. Les politiques publiques sont cloisonnées (ex les questions juridiques sur le covoiturage). L'innovation serait dans le décloisonnement.
- Par ailleurs, toutes les lignes de transports en commun ne sont souvent pas rentables (par exemple la Zi1, qui avait un gros flux d'utilisateurs, ce qui n'est plus le cas actuellement).
- David Caubel CEREMA: L'innovation peut apparaître dans la gouvernance et la gestion du partenariat. Les collectivités sont de moins en moins dotées en finances publiques alors que les attentes des citoyens sont fortes voire urgentes au regard des situations de précarités compliquées.
- Parallèlement, il y a tout une nébuleuse, qui essaie d'expérimenter. Cf lien avec la thématique de la santé en milieu rural (Aubrac) : Une société privée a créé un médico-bus afin d'être plus proche d'une population vieillissante.... L'Auto partage « Uber pop » est un service nouveau qui a dû être arrêté suite à des problématiques juridiques.
- L'innovation doit être recherchée pour faire en sorte que les nouveaux services ne soient pas qu'accessibles toujours aux mêmes personnes.
- L'innovation doit également aller vers de la simplification de l'accès aux services. Par ex : complexité d'utilisation de Bluely même avec un certain niveau de culture (partage de véhicule électrique). La complexité de l'accès à un système est un frein.
- L'innovation viendra également dans la complétude du bouquet de solutions que l'on pourra mettre à disposition.
- SRM Urbalyon_L'innovation vient également dans l'association du monde des entreprises (vallée de la Chimie, EDF GDF).

- Intervention PY (RRAEE) :

La méthodologie d'élaboration un plan climat pourrait s'appliquer sur le travail collaboratif engagé, à savoir :

- Diagnostic territorial quantitatif et qualitatif et élaboration d'un programme d'action en parallèle - Mise en place de groupes de travail ex mobilité pour l'emploi en horaires décalé (exemple : vélo à assistance électrique).
- Collectivité : Volonté politique forte au niveau local et mobilisation et animation d'un réseau d'acteurs, souhaitant aller dans le même sens. Elaboration d'une Charte des acteurs
- Conférence annuelle concernant la précarité énergétique

- Fabien Bordon (vallée de la chimie)

Pour amener un peu de positif, la vallée de la chimie est un des grands projets d'aménagement au niveau du Grand Lyon (comme le Carré de Soie, etc...).

- Sur la partie mobilité, il y a un plan climat, des outils (covoiturage, etc...) et effectivement la communication du PDIE est destinée qu'aux entreprises et collectivités présentes sur le territoire.
- Une application covoiturage en temps réel : Flexicov va être lancée. Les testeurs vont être rémunérés dans le cadre de l'expérimentation. Le réseau ferré est un atout et le souhait que les gares de Saint-Fons et Feyzin soient considérés comme des arrêts de TCL est évoqué. D'autres projets sont également à l'étude : de création d'une halte ferroviaire sur Gerland, et Saint-Fons côté sud (Clochettes).
- Appel des 30 (en matière de développement économique) → création de beaucoup d'emplois (570 emplois), lesquels ne seront pas forcément qualifiés comme pour EIT : l'industriel espagnol qui lave les fûts chimiques de Solvay est sur le point de créer une unité à Saint-Fons pour éviter pour les fûts fassent l'aller-retour pour être nettoyés.
- Par contre se pose la question de faire passer la présence d'activités industrielles. Il y a un travail d'acceptabilité à faire.

- Le point de vue des bailleurs sociaux

- Thierry Rousseau OPAC 69 :

- Lors de l'attribution d'un logement, le taux d'effort prend en compte non seulement le chauffage, mais également l'eau. Les petits logements sont également proposés pour les personnes les plus fragiles. Des mutations sont réalisées afin qu'il y ait une adéquation de la surface des logements aux capacités financières des locataires.
- Le lieu de travail du futur locataire est également pris en compte lors d'une attribution de logement.
- Plusieurs actions de sensibilisation sur la maîtrise des dépenses énergétiques, notamment avec l'ECS (Espace Créateur de Solidarité). On obtient à la fois un bon taux de présence et de très bons retours.

- SRM Urbalyon: Par rapport à notre objectif d'avoir d'ici la fin de l'année, un livre blanc et un plan d'actions, quel serait le point de vue d'un bailleur ? quel objectif de résultat vous verriez ?

- Alliage :
 - Enjeu 1 : identifier et repérer la précarité énergétique. Les bailleurs sociaux peuvent facilement apporter des éléments, puisqu'il y a de plus en plus de données (composition familiale, âge du ménage, impayés...) et d'observation en interne.
 - Enjeu 2 : la traiter. Dans certains cas, l'isolation ne suffit pas car les charges augmentent avec le coût de l'énergie. Un second levier est d'accompagner les changements d'usage. Il y a un vrai enjeu sur cette question comportementale. Sur ce point, il y a besoin d'un travail partenarial, c'est une piste de travail intéressante.

- Khadija Zerdali : le changement de comportement est probablement une solution. Néanmoins, à Saint-Fons les ménages pauvres ont d'autres préoccupations, notamment alimentaires.

- Stéphanie de Beauregard, DREAL : dans le service habitat – construction – ville de la DREAL, ce sont les bâtiments qui sont pris en compte dans la politique énergétique. Les questions sociales sont peu abordées (problématique de la mobilité). Les liens avec les CCAS doivent être développés. Une des pistes est de créer des lieux de rencontre pour échanger sur ces questions.

- Candice Morel – PACT ARIM :
Le PACT travaille essentiellement sur le parc privé. Certains propriétaires occupants sont pauvres voire très pauvres, pour lesquels la mobilisation des dispositifs existants est trop difficile.
- Gros enjeu de repérage et de diagnostic, notamment de la privation. Le diagnostic doit être global et multi-acteurs. La question posée est de savoir si la personne peut se maintenir dans le logement. Il s'agit de la base des questions à poser. Aujourd'hui, un propriétaire occupant qui ne peut pas se maintenir, il n'a pas de solution (aides de l'ANAH difficile à mobiliser, dispositif de travaux très complexes). Il faut donc trouver d'autres solutions, que les solutions classiques. Il faudrait de la souplesse et trouver des solutions clés en main.
- Notion de relogement énergétique qui est née de l'étude menée en lien avec l'OSL. Pour une partie de logements, il n'y a pas de travaux avec un coût raisonnable : logements inadaptés, en termes énergétiques notamment, mais aussi d'occupation. Le relogement énergétique devrait être une priorité. Aujourd'hui, les deux seules solutions sont « se priver » ou s'endetter.
- Il faut
 - Simplifier
 - Mieux repérer et identifier tous les dispositifs existants
 - Travailler sur la question des propriétaires occupants- accédants
 - Travailler sur le relogement énergétique et le reste à vivre.

- Annie Seghers (Métropole de Lyon)

- la question de l'habitat ancien sur le centre bourg, notamment avec les propriétaires bailleurs.
- Nécessité de partager le diagnostic sur le repérage. Peut-être une piste : travail à faire dans le cadre de la commission « habitat prioritaire » déjà mise en place à Saint-Fons, pour définir des critères complémentaires.
- Importance pointée sur la situation des personnes âgées : lien à faire avec le monde médical, qui pourrait alimenter ce diagnostic là.

- Sandra Frey Métropole de Lyon:

Le changement de comportement est un vrai levier. A force d'être dans la contrainte budgétaire en permanence, parfois on « se lâche » et on ne contrôle plu sa dépense. Il y a un besoin d'accompagnement au changement de comportement au quotidien. La métropole pourrait contribuer à cette réflexion.

- SRM : l'enquête de terrain devient en fait un dispositif de connaissance plutôt qu'une enquête ponctuelle. On s'attaque à concrétiser un dispositif d'enquête d'une année 0. On vous tiendra au courant de l'avancement.
- On finit notre intervention d'ici le mois d'octobre. On va passer à ce grand défi d'un livre blanc et de préconisations partagés à mettre en œuvre dans une période très courte.

Planning :

- A déterminer : restitution de tous les éléments dits : diagnostic, enjeux, actions (besoin d'actions avec un nombre ciblés).
- 20 octobre : atelier territorial de Saint-Fons réalisé dans le cadre de la 36 ème rencontre nationale des agences d'urbanisme, portant sur « les Vulnérabilités multiples et co-résiliences » des territoires.

Perspectives :

- Nécessité de partager un diagnostic finalisé, avec des éléments complémentaires : enquête, approfondissement des données avec un travail sur les profils concernant la mobilité.
- Avoir un consensus sur les principaux enjeux sur la commune de Saint-Fons : observation ? mise en cohérence des politiques publiques, le cas échéant lors d'une instance particulière?
- Approfondir la question d'un partenariat avec les entreprises de la Vallée de la Chimie pour ce qui concerne les politiques innovantes en matière de mobilité et d'énergie.